

Inondations dans le Jura

(Suite).

Dans le cantons de Beaufort, les huit communes dont les noms suivent ont eu aussi à éprouver des pertes assez sensibles par suite des pluies des 14 et 15 juin.

Dans la commune de Grusse, les vignes ont été envahies et la terre entraînée à été jetée dans les prés, qui eux étaient submergés par les eaux de la *Sonnette*. Beaucoup ont été remplis de pierre et de terre. Douze maisons ont eu leurs caves et leurs écuries remplies d'eau. Les dégâts sont évalués à 30,000 fr.

A Cesancey, dégâts de même nature évalués à 17,000 fr.

A Vincelles, dont le territoire sur une étendue de 4 kilomètres est parcouru par la *Sonnette*, les prés seuls ont eu à souffrir. La perte est évaluée à 10.000 fr.

Les prés situés sur les communes de Bonnaud, Mallerey, Beaufort et Vercia ont été aussi beaucoup endommagés et la perte subie par les habitants de ces communes s'élève à 31,000 fr.

Dans la commune de St-Laurent-la-Roche, la terre d'environ un hectare de vigne a été enlevée et transportée sur le territoire de Grusse. D'autres vignes ont également souffert, deux chemins ont été abimés, les pertes s'élèvent à 6.000 fr.

Les autres communes du canton n'ont eu à supporter que les effets d'une crue d'eau ordinaire.

A Courbouzon, les dégâts causés sont estimés 3,200 fr.; à Macornay, 1.487 fr.

Le canton de St-Amour n'a été que peu atteint par les pluies des 14 et 15 juin. Trois communes seulement ont eu à supporter des pertes. Ce sont :

St-Amour	50 f.
Graye et Charnay.	5.000
Loisia	500

A Chatillon, l'Ain est sortie de son lit et une partie de la prairie a été submergée les pertes sont estimées à 3.500 fr.

A Mirebel, des dégâts de même nature se sont produits et sont évalués à 400 fr.

Dans la commune d'Essia, les récoltes ont été submergées, les chemins creusés et des éboulements de terrains se sont produits. L'estimation de ces dégâts est portée à 11.300 fr.

A Présilly, les foins seulement ont eu à souffrir et la perte est évaluée à 6.000 francs.

Dompierre, pour les mêmes causes éprouve une perte de 5.000 fr.